

Un grand jour pour la démocratie

Ce 14 octobre 2011, le Tribunal de première instance de Nivelles a débouté le bourgmestre Vincent Scourneau de son action en justice pour diffamation à l'encontre de Paul Maréchal (cdH), Olivier Vanham (cdH) et Baudouin Van Overstraeten (Ecolo), conseillers dans la minorité à Braine-l'Alleud.

Vincent Scourneau n'a pas réussi à museler la minorité politique de Braine-l'Alleud, quand celle-ci conteste ses choix politiques et ses attitudes.

Le Tribunal constate que l'existence d'une base factuelle suffisante aux dénonciations des conseillers communaux n'était pas sérieusement contestable. Il soupçonne dès lors Vincent Scourneau d'avoir utilisé son action en justice à des fins manifestement abusives, à savoir « de faire intervenir le Tribunal contre l'action politique légitime des défenseurs ».

Ce jugement confirme et reconnaît l'importance de la liberté d'expression des conseillers communaux dans l'exercice de leur mandat. Que serait la démocratie dans nos communes sans la possibilité d'interpellation et de critique par la minorité ?

A un an jour pour jour des élections communales (14/10/2012), il constitue une grande victoire pour la démocratie et un symbole fort pour toutes les minorités politiques qui subissent les pressions et autres intimidations de majorités par trop absolues.

Plus que jamais, à Braine-l'Alleud, les conseillers de la minorité sont déterminés à poursuivre leur mandat sans dévier de leur ligne de conduite, à savoir : proposer des alternatives constructives pour le développement et l'avenir de la commune et provoquer le débat autour de projets inadéquats et somptuaires proposés par la majorité MR-PS.

Enfin, confirmés par le Tribunal nivellois dans l'exercice de leur devoir de vigilance et de critique, les conseillers de la minorité n'hésiteront donc pas à continuer de dénoncer toute attitude individuelle irrespectueuse des citoyens.

Baudouin Van Overstraeten 0485/185.960

Paul Maréchal 0476/544.680

Olivier Vanham 0470/802.794